



## Priorités de la Suisse pour la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU

L'engagement de la Suisse à long terme à l'ONU (décennie 2012-2022) s'articule autour des deux axes stratégiques que sont d'une part la paix et la sécurité internationale et, d'autre part, la réforme de l'ONU. La stratégie de politique étrangère de la Suisse pour 2016-2019 fixe le cadre des priorités de la Suisse pour la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU. Elles s'orientent aussi sur les priorités fixées les années précédentes. Cette continuité est importante puisque les objectifs, valeurs et intérêts supérieurs de la Suisse s'inscrivent eux aussi dans la continuité.

La Suisse a fixé les priorités suivantes pour la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU.

### Paix et sécurité

La paix et la sécurité constituent un des quatre axes stratégiques de la stratégie de politique étrangère 2016-2019. L'ONU joue un rôle majeur dans ce domaine. La Suisse entend renforcer son engagement en faveur de la paix et de la sécurité et contribuer à un ordre international juste et viable. Elle s'investit d'une part dans la gestion des crises et des conflits et, d'autre part, dans l'élaboration de solutions communes aux défis mondiaux, tel l'extrémisme violent. La prévention et le règlement pacifique des conflits sont au cœur de l'engagement suisse. Le renforcement de la Genève internationale comme pôle mondial de promotion de la paix doit être poursuivi.

L'architecture de la paix et de la sécurité de l'ONU a fait l'objet de trois examens parallèles à grande échelle. La Suisse veut utiliser l'élan généré par ces processus pour ancrer plus solidement ses objectifs dans cette architecture et va œuvrer pour que le/la prochain(e) Secrétaire général(e) de l'ONU s'engage pour la mise en œuvre des résultats de ces examens.

Dans le cadre de ces processus de réforme, la Suisse poursuit en particulier les objectifs suivants. Elle s'engage pour le renforcement global des instruments politiques de l'ONU. Il s'agit ici en premier lieu d'étoffer les capacités de l'ONU en matière de consolidation de la paix (*peacebuilding*) ainsi qu'en matière de prévention des conflits et de médiation. La Suisse salue la nouvelle notion de « paix durable » (*sustaining peace*), qui élargit le spectre de l'action de l'ONU, afin que celui-ci soit global, s'inscrive dans la durée et vise une paix durable moyennant en particulier l'intensification du travail de prévention. La Suisse poursuit ses efforts en matière de consolidation de la paix, et cela notamment en vue de la réunion de haut niveau consacrée à « la consolidation et à la pérennisation de la paix » dans le cadre de la 72<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU. Avec le « groupe des amis de la paix durable » créé à l'initiative du Mexique (*Group of friends of sustaining peace*), elle veille à ce que les décisions prises en vue de renforcer la consolidation de la paix soient mises en œuvre efficacement et que le concept de « paix durable » s'enracine dans le système onusien. La Suisse continue de soutenir le renforcement organisationnel et financier des missions politiques et s'efforce de défendre une meilleure participation des femmes dans les processus de paix, entre autres en demandant à l'ONU de se mobiliser pour que les femmes soient adéquatement représentées dans les instances de décision. La Suisse s'emploie en outre à améliorer la protection des populations civiles par les missions de paix onusiennes. La politique de tolérance zéro face aux atteintes sexuelles perpétrées dans le contexte des dites missions doit aussi être fermement mise en œuvre. Le Secrétaire général présentera lors de la prochaine AG un rapport à ce sujet. La Suisse va activement en suivre la mise en œuvre dans les différentes enceintes concernées. Enfin, la Suisse s'efforce de consolider les partenariats avec les organisations régionales et promeut en particulier une coopération plus étroite entre l'ONU et l'OSCE.

Améliorer la cohérence du système onusien et la coordination en son sein reste un objectif prioritaire. La Suisse s'emploie à ce que les droits de l'homme jouent un rôle central dans le cadre des activités de prévention des conflits de l'ONU. Aussi a-t-elle lancé en juin 2016 « l'appel du 13 juin » qui demande à la communauté internationale de renforcer les échanges entre Conseil des

droits de l'homme et Conseil de sécurité dans ce domaine, appel auquel 70 États membres ont pour l'heure (septembre 2016) souscrit. Elle poursuivra ses efforts à ce sujet lors de la 71<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU.

La Suisse s'engage également pour l'application de mesures efficaces afin de réduire les risques engendrés par les armes nucléaires. De concert avec d'autres États, elle déposera à nouveau une résolution visant la réduction de la disponibilité opérationnelle des armes nucléaires (*de-alerting*). Elle veille en outre à ce que les démarches entreprises par le groupe de travail sur le désarmement nucléaire institué par la 70<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU soient aussi inclusives que possible. S'agissant des armes conventionnelles, elle poursuivra ses efforts pour favoriser la ratification universelle de même que la mise en œuvre dans les meilleurs délais du Traité sur le commerce des armes (*Arms Trade Treaty, ATT*).

La lutte contre le terrorisme est également une priorité de la Suisse. Dans la droite ligne de la Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent, organisée conjointement par l'ONU et la Suisse au printemps 2016, et du Cinquième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies de juin 2016, la Suisse continuera de plaider en faveur d'une approche axée sur la prévention. Il s'agit en particulier de renforcer les structures respectueuses de l'Etat de droit et la capacité de résistance tant des individus que des collectivités, par exemple en améliorant la formation professionnelle des jeunes. Enfin, la Suisse s'emploie à ce que les mesures prises pour combattre le terrorisme ne compromettent pas le droit international humanitaire ni l'action humanitaire.

La Suisse poursuit également ses efforts dans le domaine de l'eau, de la paix et de la sécurité, en assurant le suivi du panel international indépendant qu'elle a créé à ce sujet en 2015 et en examinant comment renforcer la gouvernance de l'eau dans l'appareil onusien. La Suisse restera aussi mobilisée en matière de lutte contre la corruption au niveau international. Après avoir déposé avec succès une résolution relative au lancement du deuxième cycle d'examen lors de la sixième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Suisse veille, dans le cadre des examens de pays qui en découlent, à ce que les obligations relatives à cette Convention soient efficacement mises en œuvre.

## **Droits de l'homme**

La promotion des droits de l'homme constitue un pilier essentiel de la politique étrangère de la Suisse. Au niveau multilatéral et international, l'ONU est l'organisation clé en la matière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Suisse siège à nouveau au Conseil des droits de l'homme (mandature 2016-2018). Elle va poursuivre son engagement en faveur du renforcement de cet organe et des droits de l'homme dans l'ensemble du système onusien ainsi que ses efforts pour parvenir à une coopération plus étroite entre le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme. Cela est aussi dans l'intérêt du renforcement à long terme de la Genève internationale comme centre de compétences mondial des droits de l'homme.

Les objectifs et principes qui sous-tendent l'engagement suisse à l'ONU dans le domaine des droits de l'homme sont définis dans la stratégie en matière de droits de l'homme du DFAE pour la période 2016-2019. L'abolition de la peine de mort, l'intensification de la prévention de la torture, des conditions de détention humaines, les droits des femmes, des enfants et des migrants, la protection des minorités et des défenseurs des droits de l'homme, le renforcement de la société civile, le renforcement de la dimension droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre la corruption, la protection de la vie privée sur Internet et des droits de l'homme dans le cadre d'une transition politique sont autant de thèmes prioritaires pour la Suisse lors de la prochaine AG de l'ONU.

La Suisse poursuit par ailleurs ses efforts pour renforcer les mécanismes de contrôle relatifs au respect des droits de l'homme. Dans cette perspective, elle s'impliquera notamment dans le dialogue interactif avec les rapporteurs spéciaux. A l'automne 2017, la Suisse se soumettra à son troisième Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme.

## **Développement durable**

Le développement durable et la prospérité constituent un des quatre axes stratégiques de la stratégie de politique étrangère 2016-2019. Suite à l'adoption du nouvel Agenda 2030 pour le développement durable lors du sommet de septembre 2015, c'est la question de sa mise en œuvre qui sera importante lors de la 71<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU. Après être parvenue à influencer les priorités thématiques de l'Agenda lors des négociations interétatiques entre 2013 et 2015, la Suisse fait désormais partie des pays pionniers (*early movers*) qui ont déjà pu présenter en 2016 des premières mesures de mise en œuvre de cet agenda. Elle ne manquera pas de consolider encore son engagement à cet égard lors de la 71<sup>e</sup> AG de l'ONU.

Dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (*High-level Political Forum on Sustainable Development*) récemment constitué, l'AG et le Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU s'occupent en particulier de concrétiser un mécanisme d'examen et de suivi de l'Agenda 2030. La Suisse continuera à jouer un rôle influent dans le développement conceptuel de ce mécanisme ainsi qu'à soumettre des propositions concrètes au sujet de la réforme du système de développement des Nations Unies, afin d'assurer efficacité et cohérence dans la mise en œuvre de cet Agenda, de même qu'une répartition pertinente des tâches au sein de l'ONU. Compte tenu du nombre et de la diversité des acteurs qui s'y trouvent, la Suisse se mobilise pour que le potentiel de la Genève internationale soit pleinement valorisé pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Avec l'adoption de l'Agenda 2030, la contribution des migrants au développement durable a aussi été reconnue. La Suisse est parvenue à ancrer des aspects liés à la migration dans les objectifs de développement durable et va continuer à s'engager dans les discussions portant sur la question migratoire et la manière dont cette question sera traitée à l'avenir au sein du système onusien. Il s'agit aussi désormais que la tenue quadriennale d'un dialogue de haut niveau dédié à la migration et au développement durable soit confirmée, chose pour laquelle la Suisse s'est engagée depuis quelques années. De plus, la Suisse suivra de près la mise en œuvre des conclusions qui résulteront du sommet que les Nations Unies consacreront aux réfugiés et migrants le 19 septembre 2016, ainsi que leurs conséquences pour l'ONU. La Suisse appelle par exemple à davantage de cohérence entre les activités des différents acteurs de l'aide humanitaire, de la coopération au développement et de la promotion de la paix et des droits de l'homme. Elle est en outre favorable à ce que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) – principale organisation en charge des migrations – rejoigne la famille onusienne. Cela présenterait aussi l'avantage d'asseoir la place de la Genève internationale, tant elle regroupe le siège de nombreuses structures majeures de l'ONU actives sur le terrain de la migration, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ou encore l'Organisation internationale du travail.

À l'occasion d'Habitat III, la Conférence des Nations Unies pour le logement et le développement urbain durable, la Suisse plaidera en faveur d'un agenda mondial qui soit tourné vers l'avenir et vers l'action et qui vienne compléter l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les autres textes et processus pertinents. Elle s'engagera à cet égard en étroite collaboration avec l'Union des villes suisses (UVS).

## **Action humanitaire**

La Suisse s'engage pour le renforcement de l'aide humanitaire que la multiplication des crises et conflits a mise à rude épreuve. La crise des réfugiés qui fait actuellement rage place plus que jamais les acteurs onusiens devant leurs limites, tant opérationnelles que financières. La Suisse entend donc continuer de se mobiliser pour renforcer les organisations concernées, à l'instar du Haut-Commissariat pour les réfugiés.

La Suisse s'emploie par ailleurs à maximiser l'efficacité de l'aide et de la protection des personnes en détresse, ce qui passe entre autres par l'amélioration de la coordination entre les acteurs humanitaires. Elle œuvre pour une meilleure cohérence entre action humanitaire et aide au développement, par exemple en appelant à une analyse commune et une coordination renforcée sur

le terrain. Elle s'engage enfin pour que les Etats et populations directement concernés soient mieux impliqués dans ces activités.

La protection des civils, le respect du droit international humanitaire et des principes humanitaires, l'accès des acteurs humanitaires aux personnes en situation de détresse ainsi que le renforcement de la prévention et de la résilience sont des priorités thématiques de l'engagement suisse. La Suisse, qui s'est beaucoup investie dans la préparation du Sommet humanitaire mondial (*World Humanitarian Summit*) organisé en mai 2016 à Istanbul, gardera la mise en œuvre de ses résultats en point de mire, notamment dans le cadre des négociations relatives aux résolutions humanitaires de la 71<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU, et accordera une attention particulière au respect des engagements auxquels les États membres ont souscrit.

### **Budget et réformes**

La Suisse veut une ONU qui soit moderne, efficiente et efficace. Elle s'attache à ce que l'ONU soit dotée des ressources nécessaires pour mettre en œuvre efficacement ses mandats et à ce qu'elle les utilise de la manière la plus efficiente possible. Par ailleurs, la Suisse œuvre pour que l'administration onusienne soit modernisée. Elle soutient notamment la poursuite du développement et de la mise en œuvre du nouveau système intégré de planification des ressources ainsi que d'une stratégie informatique d'envergure. La Suisse suit de près la réorganisation des services du secrétariat (*Dispositif de prestation de services centralisée*) annoncée par le Secrétaire général, en gardant en particulier à l'esprit les conséquences possibles de ce projet sur la Genève internationale. Autre élément que la Suisse suivra attentivement : la mise en œuvre de la réforme du système de rémunération du personnel recruté à l'international. La Suisse se mobilisera pour que les projets de réformes initiés – entre autre en matière de personnel ou d'institutions – soient poursuivis par le/la prochain(e) Secrétaire général(e), qu'ils soient durables et contribuent au renforcement de Genève en tant que pôle onusien.

La Suisse continuera son engagement visant à l'amélioration des méthodes de travail de l'ONU au sein du groupe ACT (*Accountability, Coherence and Transparency*). Le groupe va aussi poursuivre ses efforts visant à rendre le processus de l'élection du/de la prochain(e) Secrétaire général(e) davantage structuré et transparent.

### **Genève internationale**

Renforcer la Genève internationale est un objectif transversal à la politique onusienne de la Suisse. Il s'agit de renforcer Genève comme pôle de la gouvernance mondiale, notamment en garantissant que toute l'expertise qui s'y trouve bénéficie davantage encore aux processus politiques des Nations Unies. En tête des priorités actuelles : la rénovation du Palais des Nations, pour laquelle un plan stratégique patrimonial (*Strategic Heritage Plan*) courant sur près d'une décennie (planification : 2014-2016, rénovation : 2017-2023) et totalisant un budget de 836,5 millions de francs, a été élaboré. Comme chaque année, le Secrétaire général de l'ONU présentera lors de la 71<sup>e</sup> AG de l'ONU un rapport rendant compte des progrès effectués, sur la base duquel les États membres décideront des prochaines étapes. Le principe de la rénovation ayant été avalisé lors de la dernière AG en même temps que l'enveloppe budgétaire, l'ampleur et le calendrier du projet, l'AG à venir statuera sur les modalités de financement, afin que les travaux de rénovation puissent démarrer comme prévu en 2017.

L'OMS, l'OIT, le CICR, l'UIT de même que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) planifient tous des projets de rénovation ou de construction à Genève. Le Parlement suisse a déjà approuvé l'octroi d'un prêt à long terme en faveur de la FISCR et discute actuellement l'octroi de prêts en faveur de l'OMS, l'OIT, le CICR et l'UIT. Ces projets revêtent une importance cruciale pour la Genève internationale et la Suisse.

L'installation à Genève du secrétariat du Traité sur le commerce des armes occupera également la Suisse lors de la 71<sup>e</sup> AG de l'ONU. La structure proposée par la Suisse ayant été confirmée en février 2016, il s'agit désormais de rendre le secrétariat opérationnel.